

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200630-20241212-2024-099Bis-CC-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2024

Publication : 16/12/2024

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
30	24	28
Date de la convocation		
05/12/2024		
Date d'affichage		
05/12/2024		

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

du Conseil de la COMMUNAUTE DE
COMMUNES du

"PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE"

Séance du jeudi 12 décembre 2024 (20h)

À SAINT-SYMPHORIEN DE LAY

L'an deux mil vingt quatre
et le douze décembre à vingt heures

Le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CAPITAN, Président

Etaient présents : JUSSELME Jean-Paul (Chirassimont), CAPITAN Jean-Paul (Cordelle), GERVAIS Christian (Croizet/Gand), NEYRAND Jean-François (Fourneaux), GIRAUD Jean-Marc (Lay), FOURNEL Béatrice (Machézal), GIVRE Dominique (Neaux), DAVID Blandine, DOTTO Luc, ROFFAT Hubert (Neulise), BRUN Charles (Pradines), DAUVERGNE Jean-François, LAIADI Benabdallah (REGNY), GIRARDIN Jean-Michel, REULIER Serge (St Cyr de Favières), COQUARD Romain, GIRAUD Stéphanie, GRIVOT Vincent, PRAST Lionel (St Just la Pendue), PERRIN Gérald (St Priest la Roche), DADOLLE Aurélien, GEAY Dominique, PIZAY Séverine (St Symphorien de Lay), CRIONAY Timothée (St Victor sur Rhins)

Excusés ayant donné pouvoir : FESSY Véronique (Pradines) a donné pouvoir à BRUN Charles (Pradines), MONTEL Fabienne (Régny) a donné pouvoir à LAIADI Benabdallah (REGNY), MARTEIL Frédéric (St Symphorien de Lay) a donné pouvoir à GEAY Dominique (St Symphorien de Lay), BERT Pascal (Vendranges) a donné pouvoir à CAPITAN Jean-Paul (Cordelle)

Excusés : CHATRE Philippe (Cordelle), BROSSETTE Maryline (St Victor sur Rhins)

Délibération 2024-099Bis-CC

Objet : Budget Propreté – Emprunt pour l'achat d'un camion benne

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr

Délibération 2024-099Bis-CC

Objet : Budget Propreté – Emprunt pour l'achat d'un camion benne

Vu la délibération 2024-033-CC du 4 avril 2024 votant le budget propreté où figure un emprunt,

Considérant les besoins de financement pour l'achat d'un camion benne, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 100 000 €,

Considérant l'amortissement du camion sur une durée de 8 ans,

Considérant la consultation des organismes bancaires et leurs propositions,

Le Conseil Communautaire après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales par l'Agence France Locale,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** de réaliser auprès de l'Agence France Locale et aux conditions de cet établissement, un emprunt de la somme de 100 000 euros destiné à financer le camion benne,
- **DECIDE** que le remboursement s'effectuera en 10 années, au taux de ce prêt portera intérêt au taux de 2,99 %,
- **INFORME** que pour se libérer de la somme empruntée, la Collectivité paiera 40 échéances trimestrielles constantes
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la CoPLER à signer le contrat relatif au présent emprunt.

Délibération adoptée comme suit :

- Pour : 24
- Contre : 3
- Abstention : 1

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Fait à Saint-Symphorien de Lay,
Le 12/12/2024

Le secrétaire de séance,

Vincent GRIVOT

Le Président,

Jean-Paul CAPITAN

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône

44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr